

Tableau 17 - *Annuaire démographique 2002*

Ce tableau présente des statistiques et des taux de mortalité liée à la maternité pour le plus grand nombre d'années possible entre 1995 et 2002.

Description des variables : Aux fins de *l'Annuaire démographique*, les décès liés à la maternité sont ceux entraînés par l'accouchement ou les complications de la grossesse, de l'accouchement et des suites de couches dans un délai de 42 jours après la terminaison de la grossesse. Ils sont généralement associés aux codes 38 à 41 dans le cas de la liste de base pour la mise en tableaux de la CIM-9 et aux codes A34, O00 à O95 et O98 et O99 dans le cas de la CIM-10. Les statistiques associées à des codes correspondant à la CIM-10 englobent des décès de type O96 et O97, qui désignent les décès liés à des causes obstétriques se produisant après 42 jours mais moins d'un an après l'accouchement et les décès entraînés par les séquelles de complications obstétriques directes qui se produisent un an ou plus après l'accouchement. Pour plus de précisions sur les causes des décès et les codes correspondants de la CIM, voir les notes techniques correspondant au tableau 21.

Pour plus de précisions concernant les définitions de la mortalité liée à la maternité dans la dixième révision de la *Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes*¹, se reporter également à la section 4.3 des Notes techniques.

Les statistiques de mortalité liée à la maternité présentées dans le tableau 17 émanent de l'Organisation mondiale de la santé. Elles ne se rapportent qu'aux pays ou zones qui répondent aux critères selon lesquels les statistiques relatives à la cause des décès sont conformes à la liste de la neuvième ou de la dixième révision de la CIM ou peuvent être aisément comparées aux catégories de cette liste. Les données conformes à la dixième révision sont indiquées en gras dans le tableau.

Calcul des taux : Les taux de mortalité liée à la maternité représentent le nombre annuel de décès dus à la maternité pour 100 000 naissances vivantes (fréquences du tableau 9) de la même année. Ces taux ont été calculés par la Division de statistique de l'ONU. Les taux fondés sur 30 décès liés à la maternité ou moins sont signalés par le signe '?'.

Fiabilité des données : En général, les codes de qualité associés aux données sur les décès indiqués au tableau 18 servent à déterminer si, dans les autres tableaux, les données relatives à la mortalité apparaissent en caractères romains ou italiques. Toutefois, les renseignements relatifs à la fiabilité des données concernant l'exhaustivité des données classées en fonction de la cause des décès émanent de l'Organisation mondiale de la santé et il est possible qu'ils ne correspondent pas avec le degré de fiabilité des données portant sur le nombre total des décès. Il y a donc des cas où les codes de qualité figurant dans le tableau 18 ne coïncident pas avec les caractères utilisés dans le présent tableau.

Les statistiques relatives aux pays et aux zones pour lesquels la couverture des données concernant les causes des décès est incomplète (degré de complétude inférieur à 90 p. 100) ou dont le degré de complétude n'est pas connu sont jugées douteuses et apparaissent en italique et non en caractères romains. Les taux correspondants ne sont pas calculés.

En outre, lorsque l'on sait que l'enregistrement des causes des décès ne couvre pas certaines zones d'un pays, les taux ne sont pas non plus calculés. Cela est le cas de la Géorgie, de la République de Moldova et de la Fédération de Russie, comme indiqué dans les notes 7, 19 et 20 respectivement. En ce qui concerne toutes les autres notes qui portent sur l'inclusion ou l'exclusion de certaines populations dans un pays, ce sont les naissances vivantes qui figurent au dénominateur.

Insuffisance des données : Les statistiques de la mortalité liée à la maternité appellent toutes les réserves qui ont été formulées à propos des statistiques de l'état civil en général et des statistiques relatives à la mortalité en particulier (voir la section 4 des Notes techniques). La fiabilité des données, au sujet de laquelle des indications ont été fournies plus haut, est un facteur important. En outre, les statistiques de la mortalité liée à la maternité appellent les mêmes réserves que celles exposées à la section 4 des Notes techniques en ce qui concerne les statistiques des causes de décès.

Les taux de mortalité liée à la maternité appellent également toutes les réserves formulées à propos des statistiques des naissances vivantes qui ont servi à leur calcul (voir à ce sujet les notes techniques relatives au tableau 9).

En prenant le nombre total des naissances vivantes comme base pour le calcul des taux de mortalité liée à la maternité, on obtient une mesure approximative de la probabilité de décès dus aux complications de la grossesse, de l'accouchement et des suites de couches. Idéalement, ces taux devraient être calculés sur la base du nombre de femmes exposées aux risques liés à la grossesse, c'est-à-dire sur la base du nombre de femmes qui conçoivent. Étant donné qu'il est impossible de connaître le nombre de femmes ayant conçu, c'est le nombre total de naissances vivantes que l'on utilise pour calculer ces taux.

Données publiées antérieurement : Des statistiques concernant les décès liés à la maternité (nombre de décès et taux) ont déjà été présentées dans des éditions antérieures de *l'Annuaire démographique*. Pour plus de précisions concernant les années pour lesquelles ces données ont été publiées, se reporter à l'index.

Il faut souligner que, avant 1975, les taux de mortalité liée à la maternité étaient calculés sur la base de la population féminine et non sur celle du nombre de naissances vivantes. Ils ne sont donc pas comparables à ceux qui figurent dans les éditions de *l'Annuaire démographique* parues après 1975.

Tableau 17-1. Liste de tabulation pour les données ICD-9 et ICD-10 pour la présentation dans l'annuaire démographique

Maladie	ICD-10	ICD-9 Basic Tabulation List
Toutes externes	A00-Y89	01-56
Certaines maladies infectieuses et parasitaires	A00-B99	01-07, 184
Maladies infectieuses intestinales	A00-A09	01
Tuberculose	A15-A19	02
Tétanos ²	A33, A35	037
Diphthérie	A36	033
Coqueluche	A37	034
Infection à méningocoques	A39	036
Septicémie	A40-A41	038
Poliomyélite aiguë	A80	040
Rougeole	B05	042
Hépatite virale	B15-B19	046
Maladies dues au virus de l'immunodéficience humaine (VIH)	B20-B24	184
Malaria	B50-B54	052
Tumeurs	C00-D48	08-17
Tumeurs malignes	C00-C97	08-14
Tumeur maligne de la lèvre, de la cavité buccale et du pharynx	C00-C14	08
Tumeur maligne de l'oesophage	C15	090
Tumeur maligne de l'estomac	C16	091
sigmoïdienne, du rectum, de l'anus et du canal anal	C18-C21	093-094
Tumeur maligne du foie et des voies biliaires intrahépatiques	C22	095
Tumeur maligne du pancréas	C25	096
Tumeur maligne de la trachée, des bronches et du poumon	C33-C34	101
Tumeur maligne du sein chez la femme	C50	113
Tumeur maligne du col de l'utérus	C53	120
Tumeur maligne de la prostate	C61	124
Tumeurs malignes primitives ou présumées primitives des tissus lymphoïde, hématopoïétique et apparentés	C81-C96	14
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques et certains troubles du système immunitaire	D50-D89	20

Tableau 17-1. Liste de tabulation pour les données ICD-9 et ICD-10 pour la présentation dans l'annuaire démographique

Maladie	ICD-10	ICD-9 Basic Tabulation List
Anémies	D50-D64	200
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	E00-E88	18-19, moins 184
Diabète sucré	E10-E14	181
Malnutrition	E40-E46	190-192
Troubles mentaux et du comportement	F01-F99	21
Maladies du système nerveux	G00-G98	22
Maladies de l'appareil circulatoire	I00-I99	25-30
Rhumatisme articulaire aigu et cardiopathies rhumatismales chroniques	I01-I09	25
Maladies hypertensives	I10-I13	26
Cardiopathies ischémiques	I20-I25	27
Maladies cérébrovasculaires	I60-I69	29
Maladies des artères, artérioles et capillaires	I70-I79	300-302
Maladies de l'appareil respiratoire	J00-J98	31-32
Grippe	J10-J11	322
Pneumopathies	J12-J18	321
Maladies chroniques des voies respiratoires inférieures	J40-J47	323-325
Maladies de l'appareil digestif	K00-K92	33-34
Ulcère de l'estomac et du duodénum	K25-K27	341
Maladies du foie	K70-K76	347
Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif	M00-M99	43
Maladies de l'appareil génito-urinaire	N00-N98	35-37
Affections du rein et de l'uretère	N00-N28	350-351
Hyperplasie de la prostate	N40	360
Grossesse, accouchement et puerpéralité	O00-O99	38-41
Grossesse se terminant par un avortement	O00-O07	38
Autres décès maternels directs <small>Error! Bookmark not defined.</small>	O10-092, O95, A34	39
Décès maternels indirects	O98-O99	40
Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale	P00-P96	45
Malformations congénitales et anomalies chromosomiques	Q00-Q99	44
Symptômes, signes et résultats anormaux d'examen cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs	R00-R99	46
Toutes autres maladies	H00-H95, L00-L98	23-24, 42
Causes externes	V01-Y89	E47-E56
Accidents	V01-X59	E47-E53
Accidents de transport	V01-V99	E47
Chutes	W00-W19	E50
Noyade et submersion accidentelles	W65-W74	E521
Exposition à la fumée, au feu et aux flammes	X00-X09	E51
Intoxication accidentelle par des substances nocives et exposition à ces substances	X40-X49	E48
Lésions auto-infligées	X60-X84	E54
Agressions	X85-Y09	E55
Toutes autres causes externes	Y10-Y89	E56

NOTE

¹ *Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes*, dixième révision, volume 2. Genève, Organisation mondiale de la santé, 1992.

² In ICD-10 obstetrical tetanus is classified to A34 but in this table it is included with the "Other direct obstetric causes".